



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41762>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-41762**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Ville de Vence

Adresse : Mairie de Vence Commande Publique BP 9, 06141 Vence cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 93584113

Courriel : commandepublique@ville-vence.fr

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point(s) de contact : Service de la Commande Publique

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale

Activité principale :

Services généraux des administrations publiques

Code NUTS : FRL03

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://www.marches-securises.fr>

URL des outils et dispositifs logiciels : <http://www.marches-securises.fr>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Organisation d'un festival de musique en plein air dénommé « Les Nuits du sud »

Numéro de référence : DSPNDS

CPV - Objet principal : 79953000

Type de marché : Services

Description succincte : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC de type affermage - Organisation d'un festival de musique en plein air dénommé « Les Nuits du sud »

Valeur totale estimée (hors TVA) : 2638856 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 79953000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Commune de Vence

Description des prestations : Organisation d'un festival de musique en plein air dénommé « Les Nuits du sud »

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Valeur estimée (hors TVA) : 2638856 euros

Durée de la concession : 36 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Informations complémentaires : Le contrat issu de cette consultation sera conclu sous la forme d'un contrat de délégation de service public par voie d'affermage.

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Un extrait Kbis ou équivalent de moins de 3 mois (inscription INSEE pour les éventuelles associations)

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Un extrait Kbis ou équivalent de moins de 3 mois (inscription INSEE pour les éventuelles associations)

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : La présente délégation a pour objet de confier à un délégataire la gestion et la promotion, à ses risques et périls, d'une manifestation musicale, dénommée « Festival des Nuits du Sud® ». Ainsi, le délégataire devra assurer entre autres la production, l'organisation, la commercialisation et la communication de cette manifestation culturelle consistant en des spectacles musicaux de genres différents et variés sur la période estivale sur la place du Grand Jardin à Vence. Cette manifestation dure de 6 à 8 jours (en 2 ou 3 séquences maximum) sur cette place en coeur de Ville et s'étend sur la période estivale de chaque année, sans superposition avec les événements de la Commune et notamment le concert du conservatoire du 14 juillet et les fêtes de la Sainte Elisabeth début Août. Le délégataire sera tenu d'assurer la meilleure politique de communication possible liée à la

gestion de ce service public. Pendant la durée du contrat, la collectivité confère au titulaire un droit de gestion du service et l'autorise à percevoir, à titre de rémunération, l'ensemble des redevances et recettes liées à l'exploitation du festival (billetterie, contrats de partenariats et mécénat, prestations "Hospitalités", buvettes/restauration rapide du public, recettes publicitaires, et ventes de produits dérivés) et les concours financiers professionnels et institutionnels. La durée de la présente convention de délégation de service public est fixée à 3 ans. Le premier festival à organiser aura lieu en 2025. La convention prend effet à compter de la date de notification au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception. Dès la fin du festival 2024, le titulaire et la collectivité réaliseront un état des lieux et un inventaire contradictoires des biens affectés au service.

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations sur les échanges électronique :

La commande en ligne sera utilisée

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations complémentaires : Visite du site : Les candidats devront OBLIGATOIREMENT procéder à une visite approfondie des lieux, préalablement à la remise des propositions, devra être réalisée sur site dans le respect de l'égalité de traitement des soumissionnaires. La demande sera formulée par courriel : commandepublique@ville-vence.fr

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Nice

Adresse : 18 avenue des Fleurs - CS 61039, 06050 Nice Cedex 1

Coordonnées :

Téléphone : +33 489978600

Courriel : Grefte.ta-nice@juradm.fr

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/04/2024